Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: 83 (1938)

Heft: 6

Artikel: Infanterie et artillerie modernes

Autor: Rouquerol, J.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-341876

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 30.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

REVUE MILITAIRE SUISSE

Pour la Suisse:

1 an fr. 12.—; 6 mois fr. 7.—

3 mois fr. 4.—

ABONNEMENT

Pour l'Etranger:

1 an fr. 15.—; 6 mois fr. 9.— 3 mois fr. 5.—

Prix du numéro: fr. 1.50.

DIRECTION, RÉDACTION ET ADMINISTRATION :

Avenue de la Gare 33, Lausanne Compte de chèques post. II. 5209

ANNONCES: Société de l'Annuaire Vaudois S. A. — Pré du Marché, 3 — Lausanne

Infanterie et artillerie modernes

Les nouveautés introduites progressivement depuis la grande guerre dans le matériel n'ont pas encore donné de preuves indiscutables de leur efficacité dans les décisions de champs de bataille. Mais la nécessité de ne pas être dupe, le cas échéant, d'un adversaire plus avisé entraîne toutes les armées à imiter ce qui se passe dans les nations voisines.

Dans le tourbillon des idées sur la forme des grandes batailles futures, il est deux forces qui subsistent intégralement : l'infanterie et l'artillerie et nous devons nous garder d'en méconnaître les caractères essentiels sous prétexte de les adapter à des conditions nouvelles.

Le mouvement et la souplesse ont toujours fait la force de l'infanterie et le poids des projectiles bien placés celle de l'artillerie. Jusqu'à présent, rien ne peut faire supposer la possibilité de remplacer l'une ou l'autre par les chars d'assaut ou des avions quel que soit le retentissement donné aux services réels rendus par ces matériels.

Le char d'assaut et l'avion ont donné à des hommes justement passionnés pour leur œuvre des espérances qu'ils ont parfois réussi à nous faire partager; nous devons

1938

cependant reconnaître qu'ils n'ont pas radicalement changé le cours des guerres spéciales dans lesquelles ils ont été employés.

La guerre d'Ethiopie a été une très intéressante expérience des possibilités matérielles de ces engins et de leur rendement dans des régions extrêmement difficiles à tous points de vue. Là et ailleurs, aucun succès définitif n'a été obtenu autrement que par les vieilles armes combattantes : l'Infanterie et l'Artillerie.

Nous ne ferons allusion que pour mémoire aux bombardements aériens des populations et des propriétés civiles. Bornons-nous à dire qu'ils marquent un retour de la civilisation aux invasions des barbares qui, suivant le mot de Tacite : « desertum faciunt et pacem appellant ».

* *

L'infanterie et l'artillerie modernes ne ressemblent ni l'une ni l'autre à ce qu'elles étaient en 1914, et même en 1918. Elles ont subi l'influence des changements qui se sont produits autour d'elles. La question se pose aujourd'hui de savoir si les modifications les plus récentes à leur organisation sont bien conformes à leur mission séculaire, que les inventions n'ont ni supprimée ni même diminuée.

C'est l'infanterie et l'infanterie seule qui peut s'emparer d'une position et la garder. Elle ne peut généralement pas d'ailleurs atteindre son but sans l'appui de l'artillerie.

Le perfectionnement des armes fait démesurément allonger les marches d'approche, et la difficulté de leur exécution est aggravée par la nécessité de se dissimuler au maximum aux vues aériennes ou même terrestres. Le fantassin doit être leste et prompt à saisir les occasions pour utiliser les couverts, passer rapidement d'une formation diluée à l'extrême à un rassemblement jugé nécessaire, pour franchir au pas de course un espace dangereux, etc., etc... Un soldat chargé d'une trentaine de kilos d'armes et bagages est incapable d'accomplir de pareils efforts.

La première réalisation à poursuivre pour l'infanterie serait donc l'allègement de la charge du soldat dans une large mesure.

Nos lecteurs n'ignorent pas sans doute que de nombreux chefs de corps de la grande guerre ont fait déposer les havresacs de leurs hommes au début des marches d'approche. Ils en faisaient former un dépôt sous la garde de quelques éclopés. Ces dépôts le long de quelque route dans une zone souvent exposée aux feux étaient presque toujours bousculés, sinon pillés lorsque les unités intéressées pouvaient y revenir après plusieurs jours de combat. Enfin ces dépôts de havresacs étaient exposés à l'abandon, faute de moyens de transport lorsque les vicissitudes des opérations en éloignaient définitivement la troupe.

Nous ne pouvons voir dans cette mesure qu'un palliatif et non une solution à l'allégement du fantassin. Il importe, en outre de ne pas épuiser les forces du soldat avant son entrée sur le champ de bataille où l'effort qui lui sera demandé dépassera par la grandeur et la continuité tout ce qui a déjà été fait jusqu'ici.

La mesure qui résout entièrement la question de l'allégement de la charge du fantassin est l'attribution permanente à chaque compagnie des voitures nécessaires au transport de tous les sacs. Les hommes ne conserveraient sur eux pour les marches et le combat qu'un paquetage réduit tel qu'il était composé pendant la grande guerre dans les régiments où les havresacs étaient déposés avant les attaques, à savoir : les cartouches, les vivres et la couverture, suivant la saison, roulés dans la toile de tente.

Les forces de la troupe seraient ainsi ménagées autant que possible, aucun arrêt ne serait nécessaire pour déposer les havresacs, lorsque le combat suit immédiatement l'étape. Enfin les bagages de la troupe pourraient être éloignés des incidents de champs de bataille et rejoindre la troupe là où elle se trouverait hors des feux après son engagement.

Nous ajouterons que cette organisation vient d'être adoptée dans l'armée allemande. On lui reprochera d'allonger les colonnes de voitures déjà si encombrantes sur les arrières des champs de bataille. Cela serait vrai si les armées n'employaient jamais que des équipages militaires ; mais combien de fois utilisent-elles des voitures requises à chargements disparates, autrement encombrantes que les trains militaires disciplinés et de composition uniforme.

Un officier d'infanterie, le lieut.-colonel Lançon soutient cette idée avec les meilleurs arguments dans un article de la *Revue militaire générale* de juin 1938.

La réflexion doit également s'arrêter sur l'armement actuel qui semble en désaccord avec les aptitudes spécifiques d'une bonne infanterie : le mouvement et la souplesse. La nécessité de briser les obstacles de plus en plus variés du champ de bataille n'a-t-elle pas dépassé le but poursuivi par la multiplicité des armes servies à l'infanterie ?

Qui trop embrasse mal étreint. Nous avons entendu cette critique en 1881 dans la bouche d'un chef considéré à cette époque, le général de Galliffet.

Le président de la commission de l'armée au Sénat énumérait devant lui une longue liste de services que les fantassins désiraient assumer. Une interruption du général ne lui permit pas de développer ses idées : « Vous les voulez bons à tout, ils ne seront propres à rien ».

Toutes les armes modernes ne donnent le rendement dont elles sont capables qu'entre les mains d'un personnel les connaissant à fond, aussi bien au point de vue technique qu'à celui de leur emploi. Le fusil et la mitrailleuse sont les armes propres de l'infanterie. Les engins spéciaux, canons et mortiers figurant dans les régiments d'infanterie les alourdissent en créant dans l'esprit du commandement une dualité de préoccupations suivant qu'il envisage le mouvement des unités de voltigeurs ou l'emploi de ses engins.

La quantité des engins d'infanterie rajeunit les discussions périodiques sur l'utilité du canon de bataillon. Il faut se défendre d'y voir une question d'arme. Peu importe l'uniforme porté par le personnel des engins dits d'infanterie pourvu qu'il sache son métier et que son chef sache dire exactement ce qu'il peut faire pour assurer l'exécution des ordres qu'il reçoit.

Des précédents instructifs sont donnés à ce sujet par l'emploi des lance-mines dans l'armée allemande et de l'artillerie légère puissante de l'armée française au cours de la grande guerre. Les premiers étaient servis par les pionniers, la seconde par les artilleurs. Dans l'une et l'autre armée, ces formations spéciales étaient instruites en dehors de l'infanterie auxquelles elles étaient attachées pendant toute une opération. Un officier d'un rang élevé, sorti de l'infanterie, disait de cette artillerie puissante : « Nous l'aimons mieux que l'autre parce qu'elle nous appartient davantage ».

Il ne tient qu'au commandement beaucoup plus qu'à l'organisation même de faire disparaître la défiance de l'infanterie pour ses collaborateurs au combat et faire naître chez tous l'esprit d'un dévouement absolu à l'exécution des intentions de leur chef commun.

Les allusions que nous venons de faire à l'artillerie légère puissante nous conduit à insister sur la supériorité de son efficacité par rapport aux petits mortiers d'infanterie les plus perfectionnés dont les bombes sont impuissantes contre des abris médiocres et dont les effets sont forcément localisés.

Les exemples que nous allons citer tendraient à faire prévoir des dotations normales à l'infanterie de ce matériel dont les services pendant la guerre sont trop peu connus.

Dans la bataille des Flandres du mois d'avril 1918, l'infanterie allemande dans sa rapide progression a été arrêtée plusieurs fois par des résistances locales inattendues. Son premier soin était de demander le concours des lance-mines qui réglaient la question en quelques coups.

Le 24 mai 1916 une tourelle de mitrailleurs du fort de Douaumont a résisté pendant 48 heures à une avalanche de balles et de grenades. En désespoir de cause, les assaillants ont eu recours à un lance-mines moyen dont la bombe pesait cinquante kilos. Au huitième coup, les défenseurs complètement hébétés se rendaient, bien qu'aucun des huit coups tirés n'ait exactement atteint la tourelle de mitrailleuse.

Quand l'armée française a disposé en 1918 d'un matériel approprié à sa mission, le mortier de 150 T Modèle 1917 lançant une bombe de 17 kg. 500, elle a obtenu sur les Allemands des résultats analogues à ceux qu'elle avait elle-même subis.

Ces exemples sont de nature à faire supposer que l'expérience pourra faire suggérer le remplacement des mortiers d'infanterie actuels genre Brandt, plus ou moins perfectionnés, par des engins nettement plus puissants.

Ces observations s'appliquent à l'artillerie dite d'appui direct et d'accompagnement. Les batteries doivent connaître d'avance les régiments d'infanterie auprès desquels elles peuvent être attachées éventuellement, manœuvrer régulièrement avec eux dès le temps de paix sous le commandement des chefs de corps d'infanterie; mais, sous pèine de leur faire perdre les connaissances techniques d'artilleurs, il faut qu'elles restent partie intégrante d'un corps de leur arme.

Pour ce motif nous estimons que la récente disposition d'après laquelle chaque régiment d'infanterie italienne comprend en propre des batteries de campagne n'est pas heureuse.

Avec des difficultés de transport moindres, l'artillerie légère à grande puissance semble destinée à rendre à l'infanterie dans l'offensive des services plus immédiats que l'artillerie de campagne proprement dite. Il y a là une indication pour l'emploi judicieux du matériel en service et l'entraînement de son personnel.

Le point capital sur lequel l'évolution du matériel de l'artillerie doit arrêter l'attention est l'énorme extension des portées et les méthodes de tir permettant de l'utiliser. Les unes et les autres augmentent les possibilités des concentrations de feux dans une mesure dont l'étendue et les servitudes paraissent échapper à beaucoup d'esprits.

La concentration des tirs des batteries disséminées sur un front de dix kilomètres, et même beaucoup plus suivant le matériel, doit produire des effets écrasants contre un objectif convenablement coiffé. Un personnel bien instruit, pratiquant sans hésitation les méthodes modernes, doit permettre au chef d'une grande unité de battre à son gré, en quelques instants, les divers objectifs de son champ de bataille. Plus que jamais un chef averti peut exercer une action incalculable sur la marche d'une opération par la manœuvre des feux de son artillerie. Mais ces résultats sont subordonnés à une préparation technique minutieuse et une excellente organisation des communications. L'improvisation et la hâte peuvent entraîner d'énormes consommations de munitions sans aucun profit

* *

La conclusion que nous donnerons à cette étude est que le développement des applications mécaniques à l'art de la guerre n'a pas diminué l'importance de l'infanterie et de l'artillerie. Leur rôle a été même rendu plus difficile par la nécessité du camouflage contre les vues aériennes et la préoccupation de se défendre contre les gaz toxiques.

Le mouvement est la raison d'être de l'infanterie. Tout dans l'organisation de l'armée doit concourir à lui faciliter sa lourde tâche. La personne du fantassin doit être débarrassée pour le combat et la marche de tous les objets sans emploi au combat. Le groupement de toutes les unités d'engins dans des corps spéciaux doit assurer la meilleure instruction technique du personnel.

En ce qui concerne l'artillerie, la concentration et la manœuvre des feux ont pris une importance qui doit retenir l'attention du commandement et stimuler l'ardeur des officiers d'artillerie dans leur exécution.

Général J. ROUQUEROL.